

N°27

Date de publication
13 08 2025

Date d'observation
11 08 2025

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Maïs

- ❖ Cette semaine 22 parcelles ont fait l'objet d'observations, 10 dans l'Allier, 7 pour le Puy-de-Dôme, et 5 en Haute-Loire.
- ❖ 36% des parcelles du réseau sont entre grains laitieux et pâteux, 32% sont entre grains à 50% d'humidité et grains durs. Quelques captures de pyrale, Héliothis est toujours actif.
- ❖ **Dernier bulletin de la saison**



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



- **La note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies.).

Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



- **Note abeilles :**

La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+20%) ou solitaires (+80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons.

Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation** des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations [ICI](#)

- **Note Vers de terre :**

Si le rôle des vers de terre dans la **fertilité** des sols est admis depuis longtemps, leur implication dans la **vitalité des cultures** peut l'être aussi. Ils contribuent à l'enracinement, la nutrition et l'hydratation des végétaux, et ainsi à leur bon développement et à une meilleure résistance aux stress, aux phytophages et/ou aux maladies.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Flore bord de champ :**

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant **limiter le développement d'adventices** et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Coléoptères :**

Les Coléoptères représentent le groupe d'insectes le plus diversifié. Ces insectes occupent des fonctions très variées dans les écosystèmes (prédateurs, phytophages, pollinisateurs, décomposeurs, etc...).

Dans les systèmes agricoles, ils sont parfois des ravageurs importants mais aussi des **auxiliaires** de premier ordre et assurent des « services écosystémiques » qui bénéficient à l'humanité. Leur rôle est parfois ambigu, certaines espèces pouvant être phytophages à l'état larvaire et prédatrices à l'état adulte. Plusieurs études européennes relèvent une chute moyenne de 70% de la biomasse d'insectes. Une grande partie est celles des Coléoptères.



- **Note Papillons :**

Certaines espèces de papillons sont reconnues comme ravageurs des cultures. C'est au stade de larves (chenilles) que ces espèces peuvent causer des dégâts sur les végétaux. En parallèle, près de 90% des plantes à fleurs dans le monde dépendent, au moins en partie, de la pollinisation. Environ 35% de **ce que nous mangeons est lié à l'action de ces insectes**. En France, deux espèces sur trois de papillons dits « de jour » ont disparu d'au moins un département depuis le siècle dernier, soit 66% des espèces.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Araignées :**

Les araignées sont des prédatrices hors-pair et ont un rôle essentiel dans la **prédation des ravageurs des cultures** (carpocapse de la pomme, pucerons, coléoptères, petits hyménoptères, criquets, cicadelles, diptères, ...).

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Chauves-souris :**

Les chauves-souris peuvent être des **auxiliaires de culture** importants, en se nourrissant de minuscules diptères (mouches et moucheron) jusqu'à des coléoptères ou papillons de grande taille.

Elles pourraient ainsi jouer un rôle dans la régulation des tordeuses de la vigne ou la régulation de *Drosophila suzukii*.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Auxiliaires de cultures :**

Les auxiliaires de cultures sont des organismes qui **rendent des services essentiels à l'agriculture** : pollinisation, structure du sol, régulation des ravageurs et des adventices de culture.

Cette note traite des insectes impliqués dans la régulation des ravageurs de culture ?

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



- **Note Arbres et haies :**

Les arbres et les haies champêtres peuvent apparaître comme des contraintes dans l'exploitation agricole mais ils sont un support essentiel pour les services écosystémiques dont dépend l'agriculture, notamment en ce qui concerne la **protection des sols** et la **régulation biologique**.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.

[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

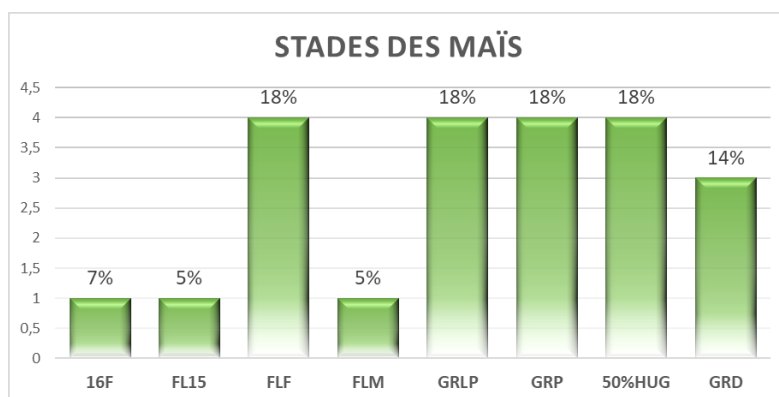
[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)





Maïs

Stade et état des cultures



Ravageurs

- Pyrales

Identification : le papillon mesure environ 25 mm de large. Les mâles, dont l'abdomen dépasse le bord des ailes repliées, sont plus foncés que les femelles qui sont jaune pâle. (Photo 1).

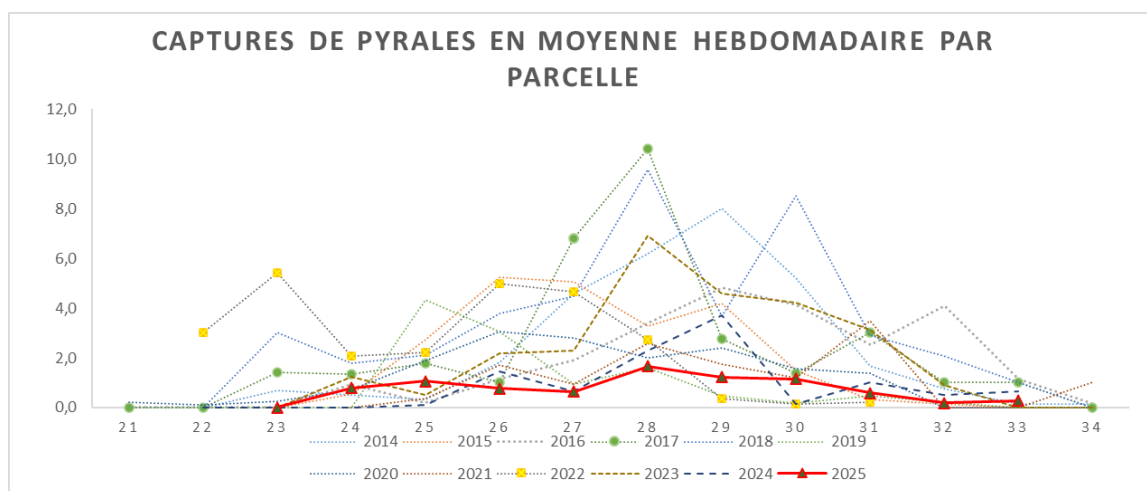
Observations : sur les 13 parcelles observées cette semaine pour ce ravageur, plus que 2 parcelles avec captures, 1 dans l'Allier avec 3 papillons et 1 dans le Puy-de-Dôme avec 1 pyrale.

Analyse indicative du risque : finalement 2025 a été une année très calme du point de vue des captures, voir le graphique de l'historique des vols ci-dessous.



Photo 1

Pyrale du maïs
photo arvalis



• Héliothis

Identification : l'Héliothis est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches.

Papillon d'héliothis

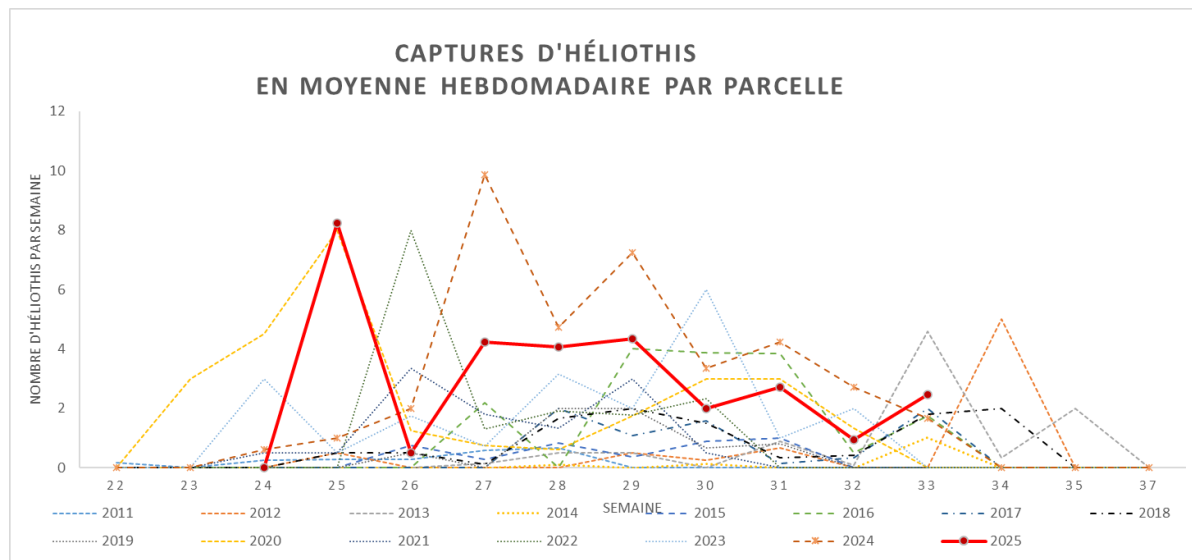


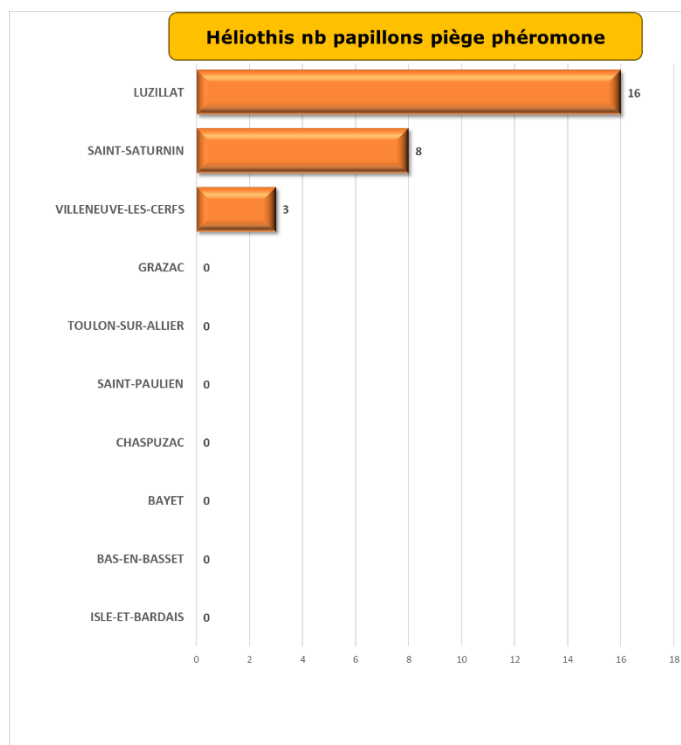
Larves d'héliothis

Observations : sur les 10 parcelles observées cette semaine pour ce ravageur, 3 parcelles du Puy-de-Dôme font encore remonter des captures avec au maximum 16 papillons pour Luzillat.

Seuil indicatif de risque : l'Héliothis n'a pas une incidence très grande sur la productivité. En revanche, les blessures sur épis sont des portes d'entrée aux champignons et la production de mycotoxines (DON, ZEA, fumonisines, aflatoxines...) dégradant la qualité sanitaire de la production. Le risque est avéré quand le vol est concomitant entre la floraison femelle et le début du remplissage

Analyse de risque : la plupart des maïs ont dépassé le seuil de risque (Floraison femelle), et pas de capture en zone de montagne.





• Chrysomèles

Identification : petit coléoptère de 5 à 7 mm de long (femelle, mâle) dont les élytres sont plutôt unicolores d'un noir intense pour le mâle et présentent une alternance de bandes noires et jaunes/oranges pour la femelle (photo 6).

Observations : cette semaine aucune capture n'est signalée.

Seuil indicatif du risque : ce sont les larves qui provoquent les dégâts les plus dommageables.

- attaques par foyer ou taches dans les parcelles,
- racines coronaires dévorées,
- verse végétative typique, avec symptôme en col-de-cygne,
- épis lacuneux qui sont souvent la conséquence d'un stress hydrique provoqué par l'absence de racine.



Photo 5 (chrysomèle adulte
source : basf)

Mais les adultes peuvent aussi provoquer des dommages

- avant le stade floraison, les adultes se nourrissent de la cuticule des feuilles. Ensuite, ils se nourrissent des soies, de pollen, voire des grains au sommet de l'épi. On peut observer des bandes plus ou moins larges décolorées sur les limbes des feuilles, des soies coupées, des grains creusés.

Les plus fortes nuisibilités ont lieu lorsque les populations de chrysomèle du maïs sont abondantes après plusieurs années successives de culture de maïs.

La solution la plus efficace contre ce ravageur est de ne pas revenir en maïs sur une parcelle (au moins 1 an) très infestée car la larve a besoin de se nourrir de racines de maïs pour subsister.



Analyse de risque : une seule parcelle a fait remonter les premières captures le risque reste donc faible pour le moment mais la vigilance est de mise ! En cas de forte invasion le risque est essentiellement pour la campagne suivante si la parcelle est de nouveau en maïs.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.

